

Autres contrats relatifs au bien

L'appartement fait-il l'objet d'autres contrats ? (entretien de chaudière, ramonage, dératisation, contrat fourniture gaz, etc.) ☐ OUI ☐ NON ☐ *NC

Le cas échéant, joindre la copie de ceux qui peuvent être repris par l'acquéreur.

